



Fondation d'aide sociale et culturelle du Canton de Vaud

Plus de 660 institutions vaudoises d'utilité publique ont reçu une aide de la Loterie Romande

La Fondation d'aide sociale et culturelle (FASC), chargée de répartir les bénéfices de la Loterie Romande qui reviennent au canton de Vaud, a octroyé plus de 40 millions de francs à quelque 660 institutions pour la période allant de juillet 2017 à fin juin 2018. Cette aide a pour objectif de soutenir des institutions d'utilité publique oeuvrant dans les domaines social et culturel ainsi que dans le champ de la recherche, du patrimoine et de l'environnement.

Plusieurs bénéficiaires étaient présents à la manifestation de remise de contributions qui s'est déroulée au Petit Théâtre de Lausanne, institution qui a également obtenu un soutien durant l'exercice écoulé.

Les 40'136'200 millions de francs octroyés durant cette période ont été répartis comme suit : 36 % en faveur d'institutions actives dans le domaine social, 52 % en faveur d'institutions actives dans la culture, ainsi que 12 % en faveur d'institutions actives dans la promotion, la recherche, le tourisme et l'environnement.

Les demandes présentées dépassent largement les moyens à disposition. Pour cette même période, le montant total requis auprès de la FASC excédait les 55 millions de francs.

La liste des bénéficiaires ainsi que les montants accordés et toutes les informations concernant la FASC sont consultables sur le site www.entraide.ch.

Lausanne, le 24 septembre 2018

Informations :

Madame Anne-Marie Maillefer, Présidente, Fondation d'aide sociale et culturelle du canton de Vaud, 021 351 00 65 / 079 209 69 25

Monsieur Blaise Triponez, Secrétaire général, Fondation d'aide sociale et culturelle du canton de Vaud, 021 351 00 65